



GRILLE DES PRESTATIONS EN CONTRAT SANTÉ

HOSPITALISATION	SANTÉ
Frais de séjour (2), salle d'opération, de sécurité et d'environnement	100 %
Honoraires du chirurgien	100 %
Forfait journalier facturé à l'assuré	0 %
Chambre particulière (acceptée par la CAFAT)	100 %
Chambre particulière (refusée par la CAFAT)	0 %

SOINS MÉDICAUX	SANTÉ
Consultations, visites	100 % (1)
Actes de spécialité (K 5 à K 79)	100 %
Actes de spécialité (K 1 à K 4)	60 %
Auxiliaires médicaux acceptés par la CAFAT	100 % (1)
Auxiliaires médicaux refusés par la CAFAT	60 %
Biologie, radiologie	100 % (1)
Prélèvements biologiques	60 %
Pharmacie (hors produits de la LPPR)	100 % (1)
Soins dentaires	90 %
Actes de chirurgie dentaire (DC 5 à DC 79)	100 %
Prothèses dentaires et orthodontie acceptées par la CAFAT	90 %
Prothèses dentaires et orthodontie refusés par la CAFAT, parodontologie	0 %
Monture, verres et lentilles acceptés par la CAFAT	100 %
Monture, verres et lentilles refusés par la CAFAT	0 %
Accessoires (LPPR) acceptés par la CAFAT	100 %
Accessoires (LPPR) refusés par la CAFAT	0 %
Semelles et chaussures orthopédiques refusées par la CAFAT	60 %
Soins à l'étranger acceptés par la CAFAT	100 % (1)
Ostéopathie – Chiropratique – Étiopathie	0 %
Ostéodensitométrie	0 %
Chirurgie oculaire réfractive au laser	0 %
Sevrage du tabagisme	0 %

Les taux de remboursement mentionnés ci-dessus incluent la part CAFAT. Tout remboursement s'entend sur la base du tarif de convention en rigueur.

(1) : Actes pouvant relever du petit risque et donc soumis à la réglementation sur l'application du ticket modérateur.

(2) : La Mutuelle du Commerce se réserve le droit de ne pas suivre les revalorisations tarifaires des cliniques à leur date d'application.

LPPR : Liste des Produits et Prestations Remboursables selon conditions.

K : Les actes de chirurgie et de spécialités pratiqués par le médecin sont tarifés selon la cotation d'une lettre (K, KC) à laquelle est appliqué un coefficient défini en fonction de la technicité de l'acte.

DC : Acte de chirurgie dentaire.

NOUMÉA

195, rue Roger Gervolino, Aéroport
BP P2 98851 Nouméa CEDEX
Tél. : (687) 41 08 00 - Fax : (687) 43 90 06

KONÉ

Maison de la Mutualité, 295 avenue de Teari
BP 1197 98860 Koné
Tél. : (687) 47 77 16 - Fax : (687) 47 77 17

contact@mutuelleducommerce.nc
www.mutuelleducommerce.nc